

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 28 septembre 2017

Objet

**Budget de la Ville pour
2017 – décision
modificative n°1**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 21 septembre 2017 s'est réuni à 18 heures 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

33

Etaient présents :

Mme N. LACUEY, Mme GRANJEON, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme COLLIN, Mme MILLORIT, Mme LAQUIEZE, Mme BONNAL, M. MEYRE, M. DANDY, M. BAGILET, M. CARRERA, Mme LARUE, M. LERAUT, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. BELLOC, M. GELOS

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**M. NAFFRICHOUX à Mme GRANJEON –
M. CAVALIERE à Mme C. LACUEY
M. GALAN à Mme DURLIN –
Mme REMAUT à Mme COLLIN
Mme LOUKOMBO SENG à Mme BONNAL –
M. RAIMI à M. DANDY
Mme VELU à M. CALT**

Absent excusé :

M. HADON

Mme Conchita LACUEY a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que des décisions modificatives (DM) sont des actes budgétaires par lesquels le Conseil Municipal adapte des prévisions inscrites au budget primitif tout au long de l'année.

Tout comme le budget, la décision modificative est présentée en équilibre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

La décision modificative n°1 pour le budget 2017 constate une augmentation de 77 895,83 euros en fonctionnement et de 1 046 290,40€ en section d'investissement. Il s'agit en section de fonctionnement de régulariser des notifications de dotations, de prendre en comptes des dépenses non inscrites au budget primitif et d'opérer des régularisations comptables. En section d'investissement, la DM prend en compte des mouvements d'ordre, des ajustements comptables, quelques dépenses nouvelles et la cession effective de biens immobiliers. Le recours à l'emprunt est diminué de 797 996,40€.

La décision modificative est présentée dans un document budgétaire conforme à l'instruction comptable M14. Ce document est annexé à la présente.

Les tableaux ci-dessous reprennent les mouvements comptables avec des commentaires et un niveau de détail permettant une compréhension plus proche du fonctionnement des services municipaux.

BUDGET 2017 - DECISION MODIFICATIVE N°1						
SECTION D'INVESTISSEMENT						
OPERATION	ARTICLE	FONCTION	CHAPITRE	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRE
Mouvements d'ordre						
	204422	01	041	839 734,00		Intégration de deux terrains à cédé pour 1€ symbolique à Aquitanis dans le cadre de la rénovation ANRU Libération
	21318	01	041		839 734,00	
Dépenses et recettes nouvelles						
	024	01	024		990 000,00	Cessions immobilières 2 et 4 impasse maternelle, 8 av pasteur
	13913	01	040	2 850,00		Ajustement amortissement des subvention d'investissement
	2184	213	21	7 000,00		Mobilier classes ecole Danielle Mitterrand
1504	2128	823	1504	65 000,00		AP/CP Burlada
1501	2128	823	1501	430,00		Opération Espérance Fraternité
	2041511	020		119 000,00		Augmentation AC (augmentation niveau de service 2015 et 2016: garanties microsoft non prises en compte lors de la mutualisation, déploiement informatique dans les écoles, mise en place du logiciel ATAL pour les services techniques)
Ajustements comptables						
	454102	810	454	50 000,00		Tvx pour tiers rue Berthelot
	454101	020	454	10 000,00		Tvx pour tiers Verts coteaux
	4581153	810	458	- 47 723,60		Tvx pour tiers rue Berthelot
	4582153	810	458		- 45 447,20	Tvx pour tiers rue Berthelot
	454202	810	454		50 000,00	Tvx pour tiers rue Berthelot
	454201	020	454		10 000,00	Tvx pour tiers Verts coteaux
Ajustement de l'équilibre budgétaire						
	1641	01	16		- 797 996,40	Diminution de l'emprunt suite aux ventes immobilières (emprunt inscrit au BP 3 464 895,80€)
				1 046 290,40	1 046 290,40	

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
ARTICLE	FONCTION	CHAPITRE	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRE
Dépenses nouvelles					
6067	213	011	5 000,00		Equipement classe ecole Danielle Mitterrand
6156	020	011	2 488,63		Informatique factures 2015
6188	020	011	3 224,60		Facture orange en litige depuis 2015 et signature électronique
6574	025	65	3 250,60		Subvention SPA 2016
611	020	011	21 000,00		Nettoyage des locaux
739211	01	014	35 000,00		Augmentation AC (augmentation niveau de service 2015 et 2016: Logiciels du CCAS non identifiés lors de la mutualisation, déploiement informatique dans les écoles, mise en place du logiciel ATAL pour les services techniques)
6227	020	011	7 932,00		Frais d'expertise Tronet (litige avec l'architecte - opération Libération)
Notifications de recettes					
7411	01	74		3 539,00	DGF
74123	01	74		- 54 708,00	DSU
748372	01	74		126 214,83	DDU (149425€ perçus)
Ajustements de crédit					
777	01	040		2 850,00	Ajustement amortissement des subventions d'investissement
60633	823	011	- 420,20		Réduction crédit entretien voiries pour arriere subvention associations syndicales
611	823	011	- 2 000,00		
615231	821	011	- 9 000,00		
6574	823	65	11 420,20		
6232	33	011	- 6 300,00		
64131	33	012	6 300,00		Gestion des intermittents de la culture
61522	020	011	- 366,14		
64131	33	011	366,14		Frais intermittents maintenance parc lumière salle Lucie Aubrac
6288	213	011	- 3 000,00		
6574	824	65	3 000,00		Subvention projet Demos
6574	40	65	- 3 000,00		
6288	414	011	3 000,00		Fête du sport
			77 895,83	77 895,83	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2312-1 et suivants ;

Vu le projet de décision modificative annexé à la présente ;

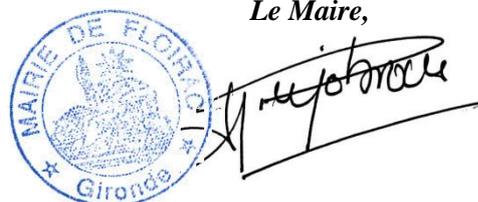
Vu l'avis de la Commission Ressources Humaines, Administration Générale et Finances, Marchés Publics et Nouvelles Technologies réunie en date du 13 septembre 2017 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE la décision modificative n°1 qui lui est présentée.

Nombre de votants :	32
Suffrages exprimés :	31
Pour :	25
Contre :	6
Mmes HERMENT, VELU, FEURTET, MM. ROBERT, CALT, VERBOIS	
Abstention :	1 M. BELLOC

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 2 octobre 2017
Le Maire,



Jean-Jacques PUYOBRAU